

Port-Gentil : les professionnels édifiés sur la présomption d'innocence et la liberté d'expression

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

DANS le cadre de la célébration dimanche de la Journée mondiale des droits de l'Homme, l'Organisation non gouvernementale (ONG) "La Voix des Oubliés" a animé la veille dans une structure hôtelière de Port-Gentil, une conférence-débat sur le thème : "La présomption d'innocence et la liberté d'expression".

La présidente de l'ONG, Me Solange Yenou, et le journaliste Olivier Ndembi étaient les deux animateurs de cette conférence organisée à l'intention des professionnels du droit et de la communication, venus d'ailleurs nombreux échanger sur cette thématique. Sur la présomption d'innocence, Me Solange Yenou a relevé cette pratique consistant, dans les médias, à présenter souvent dans leur relation des faits, des personnes interpellées qui ne sont encore que de simples suspects, comme des coupables. Or, a-t-elle expliqué en rappelant l'article 11 de la Déclaration des droits de l'Homme promulguée par les Nations unies dont la République gabonaise est partie, "toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées". Autrement dit, tant qu'un jugement définitif n'a pas abouti à la condamnation d'un prévenu ou d'une personne soupçonnée d'être mise en cause dans la commission d'une infraction (contravention, délit ou crime), cette personne reste présumée innocente.

La présomption d'innocence se présente donc ici comme un frein à la liberté de la presse ou de la communication. D'autant que même dans les cas de flagrant délit, la presse ou le journaliste serait accusée, dans sa relation des faits, d'atteinte à ce droit fondamental de la personne humaine. Tout simplement parce qu'il aurait désigné l'auteur présumé de l'infraction commise.

Intervenant sur la liberté de la presse, le journaliste Olivier Ndembi, qui a reconnu que cette liberté n'est pas absolue (incitation à la discrimination ou la violence, par exemple), a alors conseillé aux communicateurs de ne s'en tenir qu'à la vérité des faits et rien qu'aux faits pour ne pas tomber sous le coup d'atteinte à la présomption d'innocence.

"Restez professionnels et abstenez-vous des commentaires malveillants", leur a-t-il recommandé en convoquant notamment le recul professionnel nécessaire tant dans leurs écrits que dans leurs prises de vues.



Me Solange Yenou, l'initiatrice de la conférence.

ANNONCES LÉGALES

ORDRE NATIONAL DES EXPERTS COMPTABLES

-ONEC-

2e étage Immeuble Horizon
BP : 9273 LIBREVILLE GABON

ORDONNANCE PORTANT DESIGNATION D'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Suite au décès de Monsieur OBIANG ONDO Saginor Franklin, Expert-comptable, membre de l'ONEC et à la requête du Président du Conseil de l'Ordre, le Tribunal de Commerce de Libreville a rendu en date du 29 novembre 2023 l'ordonnance n°020/23-24 portant désignation de l'administrateur provisoire de la société SECA ATCFG.

Monsieur AMADOU Alime, Expert-comptable agréé CEMAC n° EC 185, inscrit au tableau de l'Ordre sous le numéro ONEC/ECP0004, a été désigné administrateur provisoire de la société SECA ATCFG pour une durée de six (6) mois.

Avec pour missions :

Préserver les intérêts de la société, des salariés et des tiers tels que les fournisseurs et les clients ;

?Gérer et administrer avec tous les pouvoirs de gérant et de prendre toutes les mesures qu'imposent l'urgence et la nécessité : état des lieux, recouvrement des créances, facturation des travaux réalisés et livrés, réaliser sous sa responsabilité, au nom et pour le compte de la société SECA ATCFG les travaux convenus aux contrats ;

?Produire les rapports prescrits dans les dispositions de la loi concernant l'administration provisoire. **18944**

PETITES ANNONCES

IMMOBILIER

18828 — Terrain à vendre Bas de Gué Gué 60M. 065 88 49 70

EMPLOI DEMANDE

18796 — Comptable expérimentée cherche emploi. Tel: 065 75 72 28

EMPLOI OFFRE

18919 — Rech. chauff. qualifié réf. exigées. 066 23 89 50/077 68 04 36

18931 — J. fille Togol. cherche emploi nounou-ménagère logée nourrie. 060 14 57 46

18920 — Rech. cuisinière sachant faire le ménage. 066 23 89 50

18936 — J.D.Tog cherche emploi ménagère 3 à 4fois/sem. Tél: 077 95 92 18

AVIS

« Association environnementale recrute : 1. un juriste spécialisé en droit pénal, 2. un chauffeur, 3. un coordinateur d'activités de terrain, 4.un gestionnaire de projet 5. un consultant enquêteur, éventuellement étranger, pour des enquêtes socio-économiques urbaines ponctuelles dans des communautés étrangères. Les dossiers peuvent être envoyés à recrutement2411@gmail.com ».

18923

SOBRAGA

Monsieur NKOGHE ENDENG MENGUE Félix, absent de son poste depuis plus de 15 jours, est prié de se présenter à la DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES de SOBRAGA LIBREVILLE dans les 48 heures suivant la publication de ce communiqué. **18927**

PNUD GABON

Le Programme des Nations Unies pour le Développement recrute un(e) consultant(e) expert(e) en biodiversité et aires protégées et conservées dans le cadre du projet "Transformer la gouvernance des paysages forestiers dans le corridor du Bas Ogooué-Basse Nyanga" (GEF-7). Il/Elle sera responsable de fournir une expertise et des conseils techniques, socioculturels et politiques sur les thématiques de conservation de la biodiversité avec un accent particulier mis sur les paysages forestiers et zones humides, et l'engagement des communautés et populations locales pour une conservation inclusive. Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de postuler via le site https://procurement-notice.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=14679 au plus tard le 15 décembre 2023.

LES CANDIDATURES FEMININES SONT LARGEMENT ENCOURAGEES. **18930**

Madame NKWELE Olive Léo a déserté la maison de Monsieur NGODJOU Serge Brice dont elle est locataire depuis le 05 octobre 2023, en y laissant ces effets. Ce dernier la prie de venir enlever ses effets au plus tard le 15 décembre 2023. **18934**

GABON 24

La Direction Générale de Gabon 24 porte à la connaissance de tous de l'accident de la circulation ayant causé la perte en vie humaine, d'une femme noire, taille moyenne, atteinte de troubles mentaux, le 29 février 2023, au PK14 aux environs de 23h.

Toute personne concernant la famille, amis ou connaissances aptes à apporter des informations nécessaires sont priés de contacter le : 060 00 14 23. **18947**

OFFRE D'EMPLOI

Entreprise de la place cherche pour les besoins de ses services un conducteur **Offset GT04**.

Toute personne intéressée par l'annonce est priée d'envoyer son CV à l'adresse mail suivante : newjob.13@yahoo.com /065 60 93 01 **18881**

DIESEL GABON

Nous informons notre aimable clientèle que notre magasin et notre atelier de LIBREVILLE seront fermés pour cause d'inventaire le **vendredi 22 et le samedi 23 décembre 2023**.

Nos portes rouvriront le **mardi 26 décembre 2023 à 8h00**.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année. **18867**

LES MATÉRIAUX RÉUNIS - Z.I. OIOUMI

informe sa clientèle que le magasin de Libreville sera fermé pour cause d'inventaire du 15 Décembre au 19 Décembre 2023. **18824**

MCT

La Société M.C.T. (Matériels, Consommables, Techniques) sera fermée du 16 Décembre 2023 au 3 Janvier 2024 inclus, pour inventaire et congés annuels.

Réouverture le jeudi 4 Janvier 2024 à 7h30mn. 18816

BOUTIQUE EPOUSE BELLE AURORE

La Boutique EPOUSE BELLE AURORE présente toutes ses excuses à son aimable clientèle pour la fermeture subite de son magasin.

A cet effet, Mme AURORA vous convie à une «FOIRE» à partir du **12 décembre jusqu'à épuisement de stock à l'occasion non seulement de son anniversaire mais aussi des festivités de fin d'année**.

Tous les jours de de 9H à 18h00 à NZENG-AYONG cité Rose (route Béton à l'antenne) impasse MBO EDOU Ferdinand

Mme AURORA : Tél : 065 30 04 05. **18695**

AVIS DE DÉCÈS



Mme Anouchka Maïtina AUBEIZAULT ainsi que ses frères et sœurs Régis, Yael, Axelle, Miriam, Mélissa et Grace informent amis et connaissances du décès de leur tante et mère **Mireille ABOME NENDJOT ép. DIA**, survenu le dimanche 03 décembre des suites d'une maladie. Le détail des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. **18915**



M. et Mme KASSA DEVINCI Léonard et leurs enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils et frère, **ITOU KASSA Esteban**, survenu à Libreville vendredi 1er décembre 2023. Le programme des obsèques est établi ainsi qu'il suit :

Vendredi 15 décembre 2023 : 14h00 sortie du corps de SAAF, recueillement et veillée au domicile familial sis à Nzeng-Ayong (fin goudron)

Samedi 16 décembre à 10h, inhumation au cimetière de Mindoubé. **18932**